

Sous le N° 017 - 241700517 -- 2017030
F-25-2017-DE

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 22/03/2017



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 mars 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 7 mars à 17 H 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,
Mmes. RIVIERE M., TURGNE D., BARRET M.H., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S.,
BOURSIQUOT N. (pouvoir GRENON JC), DUCAYLA C., SIGNAT L., SCHNEIDER C.,
Mrs. DOUBLET M., MACHEFERT P., MAYAU D., GANDAUBER G., VIDAL P., MICHAUD J.,
BACHEREAU P., MAJEAU S., STAUDER JD, TIREAU D., POCH P., GACHET P., GAILLOT J.P.,
LUTARD J., RAFFE D.,

EXCUSES :

Mmes ANDRÉ L., BOULOUMOU MC
Mrs. GRENON JC, GAILLARD G., LOUVET C., BERNARD D., ROBERT M. FRANÇOIS D.,

Date de la convocation : 01 mars 2017

Présents : 25

Secrétaire de séance : David RAFFE.

TARIFS 2017 POUR LES PROFESSIONNELS EN DECHETERIES

Monsieur le Président, conformément à la proposition de la commission ordures ménagères, propose de réajuster la tarification appliquée aux professionnels qui déposent des déchets en déchèteries tout en élargissant la facturation aux entreprises effectuant des travaux pour les communes.

DECHETS	Prix 2017
GRAVATS	6.00 € m ³
D I B	25.00 € m ³
DECHETS VERTS	11.00 € m ³
BOIS	13.00 € m ³
AMIANTE	6.00 € m ²

Adopté à l'unanimité,

A Saint Porchaire, le 7 mars 2017

Le Président,

Charente-Arnault
COMMUNAUTE DE COMMUNES
BP 23
17250 SAINT PORCHAIRE
Sylvain BARREAUD.

BP 23 Place Eugène Bézier
17250 SAINT PORCHAIRE